



LA FRANÇAISE

La Française Stratégies Obligataires - Part E - FR0013405933

Ce FCP est géré par La Française Asset Management, société du Groupe La Française

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif du fonds, de classification "Obligations et autres titres de créance libellés en euro" est d'obtenir une performance nette de frais de Euribor 3M + 1,30% sur un horizon de placement recommandé de 2 ans.

Indicateur de référence : Le FCP n'est ni indiciel ni à référence indicielle mais à titre de comparaison, le porteur peut se référer à l'indicateur de référence EURIBOR 3M + 1,30%. Le style de gestion étant discrétionnaire, la performance du fonds peut donc s'écarter de la performance de l'indice. Le fonds est géré activement et de manière discrétionnaire. Le fonds n'est pas géré en référence à un indice.

La stratégie d'investissement du fonds repose sur une gestion active du portefeuille en associant des stratégies opportunes de gestion obligataire. Le fonds a recours à deux types de stratégies :

- une stratégie inflation directionnelle, cherchant à optimiser la performance du portefeuille en fonction des anticipations de taux et d'inflation, fondée sur l'utilisation des obligations à taux fixe, des dérivés et des obligations indexées sur l'inflation

- une stratégie de portage court terme, intégrant une allocation entre des obligations Investment grade, High Yield et souveraines.

Pour ce faire, le gérant s'appuie sur une analyse des fondamentaux (croissance, taux d'intérêt, analyse micro-économique), un scénario central de l'évolution de l'environnement macro-économique et financier (perspectives de croissance et d'inflation ; politiques des banques centrales, niveaux prévisibles des marchés financiers), tout en identifiant les risques potentiels caractérisant un scénario adverse. S'appuyant sur ses anticipations, le gérant élabore la stratégie et sélectionne les titres les plus adéquats.

La sensibilité du fonds est pilotée dans une fourchette globale de -1 à +3, afin de limiter l'exposition au risque de taux et capter le potentiel de valorisation des dettes détenues sur des critères plus spécifiques (anticipations d'inflation, niveaux de taux ou de primes de risque crédit et souveraines, pente de la courbe). L'exposition sur les stratégies de points morts d'inflation évoluera dans une fourchette de sensibilité -5 à +5.

Par la composition de son portefeuille, le fonds offre aux investisseurs une alternative de diversification obligataire.

La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière discrétionnaire un portefeuille d'obligations, titres de créance et instruments du marché monétaire présentant les caractéristiques suivantes :

- obligations à taux fixe ou variable, obligations indexées sur l'inflation titres négociables à court terme, obligations subordonnées

- émetteurs de la zone euro et internationaux dont le siège social est dans un pays OCDE (hors Chili, Colombie, Corée du Sud, Hongrie, Mexique, Pologne, République Tchèque, Turquie).

Les émissions en devises non euro ne dépasseront pas 10% de l'actif et seront systématiquement couvertes : le risque de change du fonds, résiduel, n'excédera pas 2%.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites :

L'indicateur de niveau 3 reflète l'exposition du fonds à la stratégie mise en oeuvre qui consiste à gérer de manière discrétionnaire un portefeuille d'obligations, titres de créance et instruments du marché monétaire. Il intègre également le risque lié à la gestion discrétionnaire.

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

Le portefeuille sera composé jusqu'à 100% d'obligations appartenant à la catégorie "Investment Grade", c'est-à-dire avec une notation minimale de BBB- sur l'échelle de l'agence de notation Standard & Poor's ou de Baa3 sur l'échelle de l'agence de notation Moody's ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion. Le portefeuille pourra investir jusqu'à 35% de l'actif en obligations High Yield (à caractère spéculatif, dont les notations sont inférieures à BBB- sur l'échelle de l'agence de notation Standard & Poor's ou inférieures à Baa3 sur l'échelle de l'agence de notation Moody's ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion) ou sans notation. La société de gestion ne recourra pas exclusivement ou mécaniquement à des notations externes pour déterminer dans quels titres il conviendra d'investir. Elle effectuera sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs au moment de l'investissement ou en cas de dégradation de ces derniers, afin de décider de les céder ou de les conserver.

La répartition dette privée / dette publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché et des convictions du gérant.

Le fonds utilisera des instruments dérivés de préférence sur les marchés à terme organisés européens et internationaux, mais se réserve la possibilité de conclure des contrats de gré à gré. Les instruments financiers à terme seront utilisés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille aux risques taux et crédit et dans un objectif de couverture uniquement au risque de change. Il pourra s'agir de futures, forwards, options, swaps de taux, de devises, change à terme, CDS (sur mono sous-jacent) et TRS. Le fonds pourra avoir recours à des Total Return Swaps (TRS) dans la limite de 50% maximum de l'actif net. La proportion attendue d'actif sous gestion qui fera l'objet de TRS pourra représenter 10% de l'actif. Tous les actifs en portefeuille pourront être sous-jacents des TRS.

Le fonds pourra intervenir sur les marchés à terme de taux, d'indices et de devises.

Le fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif dans des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger et/ou dans des parts ou actions d'OPC et/ou de fonds d'investissement répondant aux 4 critères de l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier. Ils seront utilisés pour gérer la trésorerie ou réaliser l'objectif de gestion.

La limite d'engagement du FCP sur les instruments dérivés n'excédera pas 100% de son actif net.

Durée de placement recommandée : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 2 ans.

Modalités de rachat : Quotidien - Les demandes de rachat reçues par La Française AM Finance Services sont centralisées chaque jour de bourse (J) avant 11h00 et sont réalisées sur la base de la prochaine valeur liquidative avec règlement en J+2.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

La catégorie associée à cet OPCVM n'est pas garantie ; elle est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

Cet OPCVM ne bénéficie pas de garantie en capital.

Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Il s'agit de risques pouvant résulter de la dégradation de signature d'un émetteur de titre de créance ou du défaut d'un émetteur. Lorsqu'un émetteur subit une dégradation de signature, la valeur de ses actifs baisse. Par conséquent, cela peut faire baisser la valeur liquidative du fonds.

Ce risque est d'autant plus élevé que le fonds investit dans des titres spéculatifs ou non notés pouvant représenter un risque de défaut lié à la solvabilité de l'entité qui a émis les titres.

Risque de liquidité : Il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échange sont faibles, ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs. Cela pourra faire baisser la valeur liquidative.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	0,61 % (*)

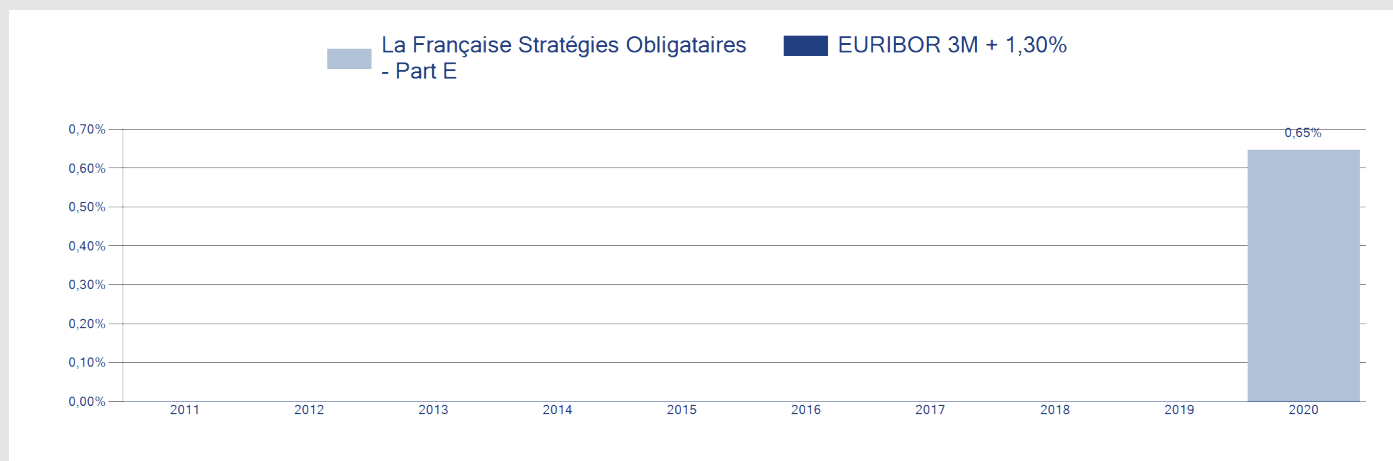
(*) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 31/12/2020 et peut varier d'un exercice à l'autre.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de surperformance	Néant

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 7 et 8 du prospectus de ce FCP, disponible auprès de la société de gestion 128 boulevard Raspail 75006 Paris.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

PERFORMANCES PASSES



FCP créé le : 29/04/2019

Performance calculée en EUR

La performance du fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Derniers prospectus, rapport annuel et document d'information périodique des parts E, I : disponible gratuitement en contactant La Française Asset Management au tél. 33 (0)1 44 56 10 00 ou par e-mail : contact-valeursmobilières@la-francaise.com ou par courrier : 128 boulevard Raspail 75006 Paris

Valeur liquidative et autres informations pratiques : locaux de la société de gestion

Autres catégories de parts : I

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP. Le fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique « U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.la-francaise.com et/ou dans le prospectus).

Politique de rémunération : la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la façon dont la rémunération

et les avantages sont calculés, la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer la rémunération variable et les avantages, est disponible sur le site internet : <https://www.la-francaise.com/fr/informations-reglementaires/>. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

La responsabilité de La Française Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est un fonds dédié à 20 investisseurs au plus.

Ce FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

La Française Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11/02/2021